

# INITIATIVE EQUATEUR

## Prix de partenariats innovateurs pour le développement durable dans les écosystèmes tropicaux 2002

### 1- Nom du groupe, de l'organisme ou de la personne nommée

**SERVICE D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (SAGE)**

### 2- La meilleure description du candidat est la suivante :

Association à but non lucratif visant à promouvoir le développement durable par la bonne gouvernance et la gestion locale des ressources naturelles.

### 3- Description de l'initiative et des éléments innovateurs

**Objet :** Appui à la gestion durable des vers à soie sauvages (*Borocera sp*) dans les forêts de Tapia (*Uapaca bojeri*) par la communauté locale dans la région d'Ilaka Centre – Ambositra-Madagascar.

L'écosystème en question est une forêt dense sclérophylle en peuplement presque pur de Tapia (*Uapaca bojeri*) sur les flancs de montagne et les versants des vallées du domaine du centre de Madagascar. Le *Uapaca bojeri* est une espèce endémique à Madagascar d'où la particularité de cette forêt en tant qu'écosystème tropical.

Le Landibe (*Borocera sp*) est aussi une espèce endémique de vers à soie sauvage à Madagascar, la forêt de Tapia sert non seulement de niche écologique à cette espèce de vers à soie sauvage mais ses feuilles servent de base d'alimentation à ces derniers car ils sont polyphages.

La filature de la soie sauvage est une activité traditionnelle pour la confection de linceul et d'autres articles d'habillement. Suite à la détérioration de l'écosystème des forêts de *Uapaca bojeri* (défrichement, feux de brousse), on a constaté une forte chute de la population de *Borocera sp*. La communauté de base de la région d'Ilaka centre d'Ambositra- Fianarantsoa a émis la volonté de mener des activités pour la préservation de ces vers à soie sauvages et des d'autres actions y afférents. L'initiative a donc eu comme objectifs :

- la préservation de biodiversité de cet écosystème par une gestion durable faite en approche participative et associative avec la communauté de base
- la redynamisation de la filière soie sauvage qui est une culture dans la région
- L'amélioration de la qualité de la vie de la communauté par la valorisation du savoir-faire traditionnel.

**Activités :** 4 volets d'activités ont été considérés

Volet Sylviculture : qui concerne les soins proprement dits de la forêt de Tapia car son rôle est primordial dans le développement des vers à soie sauvage (coupe de régénération, enrichissement par les reboisements, pare-feu). Il a été nécessaire d'améliorer la qualité de l'habitat tout en prenant soins de ses occupants. Des reboisements d'*Eucalyptus* ont été faits comme substitution des bois de chauffe.

Volet Sériciculture : vu que nous travaillons sur des insectes dont la population ne cesse de diminuer, des techniques de domestication ont été imaginées pour que le nombre de cette espèce puisse augmenter faute de connaissance scientifique concernant cette espèce. Les activités se résument en l'appui à l'augmentation de la population des vers à soie par la mise en place de centre de grainage des vers à soie sauvage.

Volet Transformation : c'est une pratique traditionnelle, les techniques de transformation ont été presque oubliées, seules les vieilles femmes du village les connaissent et les maîtrise encore. Ainsi, dans ce volet deux points ont été pris en compte, d'une part, il y a les techniques de transformation primaire traditionnelles qu'il faut réintroduire parmi le savoir-faire de la communauté, et d'autre part les nouvelles techniques de filage et de tissage qui correspondent aux demandes du marché.

Volet Sensibilisation et Information : la sensibilisation concerne surtout les attitudes à adopter pour la réalisation des activités, car il ne suffit pas de vouloir mais il faut savoir comment faire pour atteindre les objectifs fixés. La sensibilisation et l'information se sont surtout axée sur l'adoption des techniques nouvelles dans tous les volets d'activités.

**Résultats** : Ils ont trait à :

- L'augmentation de la population de vers à soie sauvages
- La réduction des défrichements et des feux de forêts de la forêt de Tapia
- L'augmentation des revenus économiques des paysans par la vente des produits de la soie sauvage
- L'ensemencement de vers à soie dans une autre région éloignée où le vers à soie sauvage a quasiment disparu.

Les éléments innovateurs de cette initiative peuvent se résumer par les points suivants :

- Ce projet est parti d'une volonté locale de développement. Les activités réalisées ont été définies à partir de concertation avec la communauté et les techniciens.
- Il a permis une préservation de la biodiversité dans un écosystème par l'intermédiaire d'une exploitation durable par les communautés de base
- A part la préservation de la biodiversité, il y a la mise en valeur de l'aspect culturel que représente le travail des fils de soie sauvages endémiques, qui fait la renommée de la région.
- L'utilisation de techniques de domestication en sériciculture par l'approche recherche-action faite avec les communautés concernant surtout la préservation des vers à soie sauvages.

#### **4- Diminution de la pauvreté**

##### **- Accroissement des revenus familiaux et du niveau de vie de la population**

L'initiative a amélioré les conditions socio-économiques de la collectivité dans le sens où il y a eu augmentation du revenu des ménages. En effet, la croissance du nombre des vers à soie sauvage a amené une croissance de la quantité des fils de soie à tisser donc des produits à mettre sur le marché.

De plus, la préservation de la forêt de Tapia du défrichage et des feux, a permis le développement d'autres produits accessoires de la forêt comme les champignons et les baies sauvages diverses aidant à l'amélioration de l'alimentation des villageois

##### **- Ressource financière continue**

Le renforcement de capacités de la communauté dans la transformation des produits a permis de perfectionner leur savoir en produisant de nouveaux articles artisanaux non seulement avec la soie sauvage mais aussi avec d'autres matières comme le coton (les saisons de récolte de la soie sauvage ne sont que de 2 fois par an).

##### **- Création d'emploi**

Ces formations ont permis à d'autres jeunes de la communauté de base de trouver du travail dans des manufactures de tissage dans les villes voisines lors des intersaisons.

#### - **Professionnalisation de la communauté**

Il faut aussi noter l'évolution de la sériciculture vers une professionnalisation dans le domaine de la sériciculture mûrière. Qui est certes beaucoup plus accaparante mais permet d'avoir une source de revenu continue, contrairement au vers à soie sauvage dont la récolte n'est que de deux fois par an.

### **5- Effets sur la biodiversité**

Conservation : Il y a eu conservation de la forêt de Tapia dont les feuilles nourrissent les vers à soie sauvages car par cette initiative, le défrichage de la forêt a cessé mais une diminution de plus de 70% des feux de forêt annuel dans la zone a été constatée. Une augmentation nette de la population des vers à soie a été notée depuis.

Utilisation durable de la biodiversité : Les vers à soie sauvages en tant que matières premières dans la confection de produits artisanaux source de revenu, ont été gérées par l'intermédiaire de techniques d'augmentation de la population des vers dans la nature. Les effets de ce mode de gestion sont l'augmentation de la population des vers à soie sauvage et la pérennisation de l'existence de ces espèces de vers à soie sauvages par leur utilisation durable.

Partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation durable de la biodiversité, les bénéfices sont de deux natures : les bénéfices monétaires et non monétaires.

Les bénéfices non monétaires qui sont réintroduction de méthodes de transformation primaires traditionnelle oubliées bloquant la production ; et l'amélioration des connaissances et des techniques de transformation en accord avec les normes requises sur le marché.

Concernant les bénéfices monétaires : comme la communauté a été structurée en association tous les produits issus de la forêt transitent par cette association et c'est après la transformation et la vente que les bénéfices sont partagés à tous les membres de l'association ayant participé au processus de production.

### **6- Partenariats**

**Communauté locale de base** de laquelle a émané la demande d'appui à la gestion des forêts de *Uapaca bojeri*, elle est d'ailleurs la première responsable des ressources naturelles renouvelables dans leur terroir. Elle concerne trois villages (fandrainjato, Antalaviana et Sahamalola) de la commune. La communauté a été structurée en association pour la réalisation de l'initiative.

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)** : à travers le projet MAG/96/G31 dans le cadre de l'appui au Programme Environnemental 2 concernant la Gestion durable de la Biodiversité. L'appui financier de partenaires a permis de concrétiser cette initiative.

**Ministère des Eaux et Forêts (MEF)** : selon la loi en vigueur, l'Etat est le propriétaire des forêts sur le territoire malgache, les différentes actions qui y sont faites doivent faire l'objet d'autorisation émanant de cette entité. L'importance de cette autorisation émanant du ministère est primordiale dans cette initiative puisque sans elle, aucune action n'aurait pu être réalisée.

**Association Nationale pour les Actions Environnementales (ANAE)** qui est une agence d'exécution du plan d'Actions Environnementales. La composante veut promouvoir un processus de développement et de transfert de connaissances techniques qui permettront aux populations rurales d'améliorer leur capacité productive tout en protégeant leur environnement. Les actions de l'ANAE dans cette initiative se concrétisent par la formation sur les techniques de production de plants et de reboisement.

**Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement (SAGE)** mis à part la description faite au début du document, il a eu pour attribution tous les aspects techniques dans la réalisation et le suivi des activités.

## **7- Durabilité**

L'activité a débuté en 1999 et les différents appuis ont cessé depuis 2002.

Les principaux éléments sociaux reposent sur la volonté locale de la communauté pour le développement du vers à soie sauvage et de sa filière. Ce n'est pas seulement un savoir-faire traditionnel mais aussi une fierté de la région qui met un point d'honneur à la pérennisation de cette activité.

Concernant les aspects institutionnels, dans l'optique de la politique de l'Etat sur le transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés locales de base. Différentes lois et modes de gestion ont été mis en application sur le territoire malgache telle que la loi sur la Gestion Locale Sécurisée (GELOSE) ou encore la Gestion Communautaire des Forêts (GCF). Ainsi, cette initiative sera toujours dans les tendances de la politique du pays.

Concernant l'aspect technique : le SAGE a fourni un appui jusqu'en 2001. Lors de la structuration de la filière de production, un mécanisme de pérennisation de financement et d'activités a été mis en place. Depuis l'année 2002, aucune aide n'a été octroyée mais les activités continuent.

Pour les aspects écologiques qui rendent cette initiative durable : aucune introduction d'éléments écologiques nouveaux risquant de perturber ou de briser l'équilibre écologique qui y existe n'a été faite. Des plans de gestion des vers à soie sauvages ont été élaborés pour éviter un surpeuplement éventuel.

## **8- Personnes ressources**

- Personne chargée de l'initiative faisant l'objet d'une mise en nomination :

**RAMIARISON Claudine**

- Personne-ressource pour les organismes partenaires :

**RAONDRY Noëline**

- Personne qui présente le candidat :

**RAKOTONIAINA RANAIVOSON Naritiana**

- Deux références de personnes qui connaissent bien l'activité et avec qui le comité de sélection peut communiquer :

**WARNANT Michel** : Conseiller technique au Programme national de lutte contre la pauvreté ; Projet PNUD/MAG/97.008- e-mail : [agripnlcp@dts.mg](mailto:agripnlcp@dts.mg)- Tel : 261 20 75 519 50

**RAKOTONJANAHARY Alfred** :